

*Pôle communication*

Mardi 2 mars 2021



## INFO PRESSE

### **La campagne de vaccination s'ouvre à de nouveaux publics**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie vaccinale, le gouvernement poursuit le déploiement de la campagne de vaccination contre le Covid-19.

Actuellement, selon l'ordre de priorité établi, la vaccination concerne :

- les professionnels en première ligne (sur les 3 000 personnes éligibles, 1 830 ont déjà bénéficié de la vaccination, soit 61 %),
- les voyageurs pour motifs impérieux,
- les résidents et personnels des maisons de retraite,
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

À partir d'aujourd'hui, la vaccination concerne également :

- les personnes présentant un état de santé qui les expose à une forme sévère de Covid-19 (cancer, diabète, hypertension, obésité, insuffisance rénale ou respiratoire, etc.),
- les personnels soignants (kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes, pharmaciens, etc.).

Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie le 20 janvier, 6 813 injections ont été réalisées (5 210 première injection et 1 603 deuxième injection) à la date du 28 février 2021. La Nouvelle-Calédonie dispose actuellement d'un stock d'environ 11 000 doses du vaccin Cominarty (Pfizer BioNTech). Au mois de mars, il est prévu qu'elle reçoive 8 000 doses supplémentaires.

Le numéro vert 05 00 33 (ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h) centralise toutes les demandes de rendez-vous. La plateforme téléphonique oriente ensuite les personnes éligibles à la vaccination vers les centres de vaccination au Médipôle, à la Cafat du Receiving ou au centre hospitalier du Nord, à Koné.

La campagne de vaccination se poursuit dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ephad), les établissements d'accueil pour personnes âgées non médicalisés (foyers logement), les familles d'accueil pour personnes âgées, et le centre d'accueil de jour (CAJ) Edouard-Trubert de Nouméa.

Parallèlement, les centres médico-sociaux provinciaux s'organisent progressivement pour informer les Calédoniens et accueillir les personnes éligibles à la vaccination. Les communes de Thio, La Foa et Bourail ont ainsi déjà pu bénéficier de réunion d'information. À Thio, une cinquantaine de personnes ont été vaccinées le 25 février. À Bourail, la vaccination des personnes éligibles débutera jeudi 4 mars, puis se poursuivra tous les mardis et jeudis matin, sur rendez-vous.

En outre, la vaccination des personnes dialysées sera réalisée au sein des unités de dialyse de l'ATIR (Association pour la prévention et le traitement de l'insuffisance rénale) et d'U2NC (Unité de Néphrologie de Nouvelle-Calédonie) à compter de cette semaine.

Pour rappel, la vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie est gratuite, non obligatoire, sécurisée et nécessite deux injections à 21 jours d'intervalle.

**En savoir plus : [gouv.nc/vaccination](https://gouv.nc/vaccination)**